

# VILLE DE BINCHE

## Déclaration de POLITIQUE GÉNÉRALE 2007 - 2012



**BINCHE : LE DÉFI DES  
« POSSIBLES »**

# **Une nouvelle équipe... ...pour une ville dynamique !**

---

**Une nouvelle équipe travaille aux problèmes concrets de nos habitants. Les défis des temps modernes doivent être relevés avec les compétences nécessaires étant donné la complexité sans cesse croissante des matières communales.**

**Une dynamique nouvelle nous tourne résolument vers le futur. Notre ambition est d'inscrire notre ville, nos quartiers dans des perspectives dignes du XXI<sup>ème</sup> siècle.**

**La déclaration de politique générale de la présente législature veut relever le pari du renouveau :**

- **pour développer une entité dynamique, sans cesse à la recherche du bien-être de ses habitants,**
- **pour travailler à l'amélioration du cadre de vie et de la sécurité de nos citoyens.**

**Les axes politiques de déclaration y contribueront efficacement. Celle-ci a été pensée selon l'exigence du développement durable.**

**Nous considérons les finances communales comme un moyen et non une fin en soi. A ce titre, nous accorderons une attention particulière au bon équilibre financier de notre entité.**

**Pour ce faire,**

- **nous maintiendrons la fiscalité locale à son niveau actuel ;**
- **nous rechercherons toutes les subventions extérieures possibles (Province, Région, Communauté française, Etat fédéral et Europe) de manière à soutenir nos différents projets communaux par des apports financiers extérieurs ;**
- **nous veillerons à développer nos partenariats**
- **nous maîtriserons les coûts de fonctionnement notamment en matière énergétique ;**
- **nous réaliserons des économies d'échelle.**

# **Le Défi des « Possibles »**

---

**Sans relâche, nous travaillerons à mettre en oeuvre tout ce qu'il est possible de réaliser, là où il est possible de le réaliser.**

**Nous ne ferons pas tout et n'importe quoi, nous ne ferons pas tout n'importe comment... Nous réaliserons tout ce que les conditions légales, financières, humaines...permettent.**

## **Nos priorités ? Celles de nos concitoyens !**

- 1. CADRE DE VIE**
- 2. SÉCURITÉ**
- 3. ÉCONOMIE, EMPLOI, TOURISME**
- 4. SERVICES À LA POPULATION**
- 5. ACTION SOCIALE**
- 6. LOGEMENT**
- 7. ENSEIGNEMENT**
- 8. CULTURE**
- 9. FAMILLE, ENFANCE, JEUNESSE ET SENIORS**
- 10. SPORT**

# 1. CADRE DE VIE

**Offrir un cadre de vie de qualité aux Binchois est une des préoccupations majeures de la nouvelle majorité. La préservation et l'amélioration de ce cadre de vie dépendent de l'implication collective de l'ensemble des acteurs de la Ville et de ses citoyens.**

**Plusieurs domaines feront l'objet d'une attention particulière :**

- [La propreté](#)

**L'objectif premier sera de mener une politique de ville et de quartiers propres : lutte contre les dépôts clandestins, meilleure gestion des bulles à verres et parcs à conteneurs, ...**

**Pour ce faire, plusieurs actions seront mises en œuvre :**

- **créer une « équipe verte » et favoriser une action coordonnée de ceux-ci avec la police et les acteurs de quartier ;**
- **instaurer un « Monsieur propreté » qui sillonnera l'entité, sensibilisera les citoyens et les enfants, discutera avec la population, répondra aux attentes, etc. ;**
- **développer l'esprit civique auprès des citoyens et organiser annuellement une campagne « propreté citoyenne » avec le monde associatif, les écoles ;**
- **lutter contre les incivilités (ex : dépôts clandestins) en renforçant la présence d'agents habilités à constater les infractions et en sanctionnant leurs auteurs ;**
- **optimiser le ramassage des déchets en collaboration avec l'intercommunale IDEA.**

## • La voirie, les trottoirs, l'égouttage et l'éclairage public

**Assurer la commodité de tous les modes de circulation dans les voies et les places publiques fait partie d'une des obligations légales les plus impérieuses. Cela passe par un entretien régulier de ces voies mais aussi par une amélioration du confort de circulation.**

**Aussi, conviendra-t-il de :**

- réaliser une **évaluation** de la situation actuelle ;
- définir ***les priorités*** des voiries à améliorer couplées avec celles de l'égouttage prioritaire ;
- réinvestir dans les moyens techniques et restructurer les équipes en conséquence ;
- mettre en œuvre un **plan lumière**

**Enfin, une procédure simple de traitement des demandes des citoyens sera mise en place. Les problèmes rencontrés (avaloirs bouchés, élagage, éclairage défectueux, trottoir dangereux, ...) pourront être transmis à l'administration communale via un **numéro vert** ou une adresse électronique. L'objectif est d'optimiser l'intervention des services communaux concernés.**

## • L'environnement

**Comme la propreté, l'amélioration de l'environnement constitue un facteur essentiel d'amélioration du cadre de vie. En outre, l'accent sera mis sur l'embellissement des divers quartiers et places publiques.**

**Nos actions porteront sur :**

- la protection et l'aménagement des **espaces verts, parcs communaux, places publiques** ;

- la valorisation des paysages et des sites ruraux ;
- le recensement des sites à problèmes et leur éradication avec le soutien et la collaboration des corps habilités ;
- la remise en état des principaux sentiers, ruelles et venelles de l'entité ;
- la réactivation du plan « RAVEL » ;

## ● Le développement durable

**La qualité de la vie passe par une politique responsable en matière de consommation d'énergie. Des initiatives seront prises dans divers domaines : social, économique, environnemental,...**

**Nous rechercherons aussi, en collaboration avec les autres niveaux de pouvoirs, tous les financements possibles pour favoriser des techniques de consommation d'énergie plus respectueuses de l'environnement.**

**Il sera, notamment, prévu :**

- **d'accompagner le citoyen en matière énergétique en vue notamment de le conseiller pour l'obtention des aides et des primes pour isoler sa maison et réaliser des économies ;**
- **constituer une centrale d'achat de l'énergie afin d'en faire rejaillir les bénéfices sur les citoyens qui y adhéreront ;**
- **mettre en place une politique de consommation responsable au niveau des diverses infrastructures communales ;**
- **sensibiliser, en matière de mobilité, les automobilistes à la diminution des rejets de CO<sub>2</sub>.**

## • Le patrimoine

Notre entité dispose d'un patrimoine historique et touristique exceptionnel (remparts, terrils, architectures minières et industrielles, églises, paysages agricoles, musées,...)

Nous oeuvrerons donc à :

- nous appuyer sur un inventaire pour définir les chantiers prioritaires ;
- adapter et faire respecter les règlements afin de préserver et de valoriser la richesse patrimoniale et la cohérence urbanistique.

## • La mobilité

Facteur économique autant que de bien-être, une mobilité fluide au sein de notre Ville devra être mise à l'étude.

En collaboration avec le Ministère de l'Équipement et des Transports de la Région Wallonne, nous veillerons à poursuivre l'amélioration des grands axes de circulation : contournement, RN 90, Avenue Léopold III, ...

Il conviendra également de :

- améliorer l'accessibilité au centre ville en définissant un plan de circulation locale et une réelle politique de parkings ;
- sécuriser les passages existants entre les parkings et le centre urbain ;
- améliorer la sécurité des usagers en procédant à des aménagement adéquats sur les sites les plus dangereux (écoles, carrefours, etc) ;
- lutter pour le maintien et le développement des transports publics ;
- défendre le développement des services des TEC, augmenter les arrêts dans l'entité et améliorer leur confort ;

- œuvrer pour le maintien de la gare **SNCB** et le développement des lignes et arrêts ;
- mettre en œuvre la politique de **mobilité** pour les **personnes handicapées**, préalablement concertée avec les citoyens ;
- s'appuyer sur l'expertise du **« Collectif accessibilité »** ;
- donner priorité au **contournement** pour éviter les charrois lourds dans le centre ville.

## • La proximité

**Les quartiers sont les véritables lieux de vie des habitants.**

**C'est au départ de ceux-ci que l'on peut imaginer des actions qui peuvent favoriser la cohésion sociale. Des maisons de quartiers seront ainsi créées. Véritables espaces de vie, elles seront pour les habitants des lieux d'activités, de ressources, de services. Elles seront ouvertes à tous. Et chacun pourra y trouver des réponses adaptées à ses besoins.**

**Enfin, ces lieux seront aussi des espaces de citoyenneté : informations, services administratifs, ...**

## 2. SÉCURITÉ

Chacun a le droit de vivre en toute sécurité. La sécurité est un axe essentiel de la qualité de la vie. Elle concerne les domaines les plus divers et dépasse par conséquent le simple cadre de l'action policière : l'éclairage public, la propreté, la mixité sociale, la mobilité, l'information sont autant de critères qui y participent.

Les actions de prévention sont considérées comme fondamentales pour déceler les situations qui peuvent s'avérer conflictuelles et prévenir les méfaits.

Aussi, nous nous engageons à :

- Les agents de quartier

- créer un bureau de police mobile ;
- renforcer la présence des agents de quartier et leur déploiement en fonction des besoins réels ;
- favoriser les relations entre les agents de quartier et la population.

- L'insécurité et le sentiment d'insécurité

- créer un observatoire permanent de la sécurité composé entre autres de citoyens, policiers, élus, acteurs de terrain. Cet observatoire répertoriera en permanence les problèmes liés à la sécurité et étudiera les solutions les plus adaptées ;
- engager le personnel qui permettra de résoudre ces problèmes et remplira ainsi le cadre qui n'a pas été pourvu ;
- favoriser la politique des agents et des animateurs de quartiers ;

- **mettre en place une table ronde en vue d'apporter des solutions aux phénomènes d'insécurité spécifiques à certains endroits de l'entité ;**
- **mener, avec les associations et les écoles, des campagnes de prévention ;**
- **lutter contre les incivilités en renforçant les équipes habilitées à constater et sanctionner.**

## ● L'accueil des victimes ou des plaignants

- **améliorer l'accueil des victimes et des plaignants et leur redonner le statut qui est le leur et le respect qu'ils méritent.**

## ● L'insécurité routière

- **faire respecter le code de la route en développant une politique de sensibilisation, de prévention et de répression nécessaire à une circulation respectueuse de l'ensemble des usagers et des riverains.**

### 3. Economie, Emploi et Tourisme

Améliorer la situation de l'emploi reste un combat essentiel à mener si l'on veut assurer à chacun la sécurité d'existence. Bien évidemment, ces matières ne dépendent pas que de l'échelon communal. Au contraire, nous sommes, dans ces domaines, tributaires de la conjoncture globale et des politiques menées aux niveaux fédéral et régional.

Au niveau local, nous tenterons de relever le défi de création d'activités économiques et le développement des entreprises, petites, moyennes ou grandes.

Nous viserons à renforcer les structures de soutien aux entreprises et au commerce local.

- Soutenir l'activité économique par :

- La création d'un service communal de développement économique ;
- la redynamisation des trois zonings ;
- Une réflexion conjointe avec la CCATM sur l'intérêt de la création de nouvelles zones commerciales ou industrielles ;
- La mise en réseau de tous les acteurs économiques de notre entité ;
- la création de conditions propices au développement du commerce local ;
- la redynamisation de la Maison de l'entreprise et le soutien des PME/PMI dans leurs entreprises ;
- la création d'une cellule « Gestion centre-ville » afin de créer un environnement propice à l'investissement, au commerce, au tourisme ou à la détente sur l'entité ;
- Ouvrir la possibilité de mettre en place de véritable partenariat public privé sur différents projets ;

- Maintenir et créer de l'emploi par :

- la création d'une ***maison de l'emploi*** ;
- la création d'entreprises ***d'économie sociale*** génératrices d'emplois de proximité, d'utilité publique, etc. ;
- le développement du ***tourisme*** ;
- la mise ***en synergie*** de l'office du tourisme avec les maisons du tourisme de Thudinie, du Centre et de Mons-Borinage.

- Soutenir l'agriculture par :

- la création d'un ***échevinat de l'agriculture*** ;
- l'organisation d'une ***commission agricole*** ;
- un rôle de ***relais d'information*** auprès des agriculteurs.

## **4. SERVICES À LA POPULATION ET GOUVERNANCE LOCALE**

**Les citoyens ont le droit de bénéficier d'un service communal adapté à leurs besoins et à leurs attentes. Une action spécifique sera menée afin que l'administration communale puisse répondre au mieux à cette exigence. L'objectif sera aussi d'améliorer le cadre de travail du personnel communal et de valoriser une fonction dont on oublie trop souvent l'importance.**

**Il conviendra notamment :**

- **entamer une démarche qualité du service au citoyen ;**
- **de faire en sorte de faire correspondre les heures d'ouverture et l'accueil à l'attente de la population ;**

**Une bonne gouvernance implique aussi une gestion saine des finances communales. Notre objectif, en la matière, sera de garantir l'équilibre structurel du budget communal. Il sera aussi d'optimiser la gestion financière afin de réduire la dette communale.**

**En outre, par une vision à long terme et une politique volontariste, nous mettrons en œuvre une véritable méthodologie de gestion de projets qui nous permettra non seulement d'assurer la cohérence de notre action mais aussi de multiplier les demandes de subsides auprès des divers gouvernements. Nous rendrons ainsi possibles des investissements qui auraient été insupportables pour les seules finances communales.**

**Enfin, les citoyens ont le droit d'être informés. Un accent particulier sera mis sur cet aspect. Les journaux communaux seront modernisés, le site internet dynamisé et des rencontres citoyennes organisées. Notre volonté est de rapprocher les citoyens des responsables politiques en établissant un dialogue qui soit le plus direct possible en vue d'un échange de vues utile et constructif.**

## 5. ACTION SOCIALE

**Chacun a le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine. Ce principe constitutionnel doit être le moteur de notre politique sociale.**

**La précarité doit être combattue avec force. En cette matière, notre politique sera particulièrement active. Notre vision doit être prospective.**

**La majorité veillera à :**

- **redynamiser les aides aux personnes (titres services, maison du 3ème âge, agents de quartier, aides familiales) ;**
- **mettre en œuvre un service d'aide juridique de première ligne ;**
- **redonner au CPAS son véritable rôle, c'est-à-dire :**
  - **les services aux personnes (aides familiales),**
  - **la remise à l'emploi des bénéficiaires de l'aide sociale,**
  - **l'accès aux activités culturelles et sportives pour les plus démunis,**
  - **une plate-forme d'accès au logement,**
  - **une réponse aux urgences sociales**
  - **etc.**
- **relancer la régie de quartier au sein des habitations sociales ;**

## 6. LOGEMENT

La politique du logement doit être à la fois quantitative et qualitative. Elle doit tenter de répondre aux besoins de tous en accentuant les objectifs sociaux.

L'accès au logement décent constitue un droit fondamental. Outre la valorisation des terrains, des mesures incitatives seront prévues tout en luttant contre les logements insalubres.

### ● L'offre de logements

- garantir la décence et la remise à niveau des logements sociaux actuels ;
- lutter pour obtenir les moyens nécessaires à la sécurisation et à la restauration des logements sociaux ;
- favoriser la création de logements moyens en partenariat avec le privé ;
- mettre en piste des projets de mixité associant le logement privé et le logement social ;
- redynamiser la régie foncière et l'AIS (Agence immobilière sociale) ;
- initier une dynamique en matière de logements de transit, d'urgence, et également veiller à la création de logements à destination des seniors et des personnes à mobilité réduite.

### ● Une meilleure information

- créer un guichet unique d'information sur l'offre et la demande de logements ;
- informer et proposer un accompagnement au citoyen sur l'ensemble des primes et aides disponibles.

## ● Une bonne gestion

- gérer les logements sociaux en respectant la charte publique liée au nouveau décret ;
- lutter contre les logements inoccupés ou abandonnés.

# 7. ENSEIGNEMENT

Parce que l'enseignement est primordial pour l'avenir de nos enfants et que nous avons à cœur de donner à chacun de nos élèves des chances égales, nous proposons ce qui suit :

## ● L'offre scolaire

- répertorier l'ensemble des offres scolaires de l'entité, de les publier dans le journal de la ville et sur le site internet et de les rendre disponibles dans tous les lieux fréquentés par les jeunes et leurs parents ;
- aider au déplacement des enfants vers l'établissement scolaire de leur quartier ;
- renforcer l'accueil extrascolaire en veillant à la qualité des activités éducatives proposées ;
- renforcer les activités parascolaires en inter-réseaux et en garantir la qualité.

## ● Un environnement scolaire propice aux apprentissages

- rénover les bâtiments scolaires en ayant recours aux aides de la Communauté française ;
- développer un cadre de vie serein et sécurisant: zones 30, aménagements des abords, stewards de sécurité ;
- favoriser la stabilité des équipes pédagogiques et respecter la continuité du travail ;
- accorder la priorité à la mise à disposition gratuite d'outils de référence et de manuels scolaires. Pour ce faire, le recours au programme spécifique mis en place par la Communauté française sera nécessaire ;
- apporter une attention particulière à l'apprentissage des langues, à l'éducation à la citoyenneté et au civisme, ainsi qu'à l'utilisation de l'outil informatique ;
- offrir toutes les conditions afin de favoriser la participation dynamique des parents à la gestion de l'activité scolaire ;
- garantir le respect du statut de l'enseignant ;
- rendre effective la participation des enseignants sur la détermination des priorités éducatives ;
- en collaboration avec les enseignants, soutenir la mise en place de nouvelles pédagogies dans l'enseignement communal.

## 8. CULTURE

La majorité entend développer une politique culturelle publique cohérente en associant les divers opérateurs, institutions et créateurs, en collaborant avec le service culturel provincial et le centre culturel régional.

A cet effet, elle compte :

- s'appuyer sur le dynamisme de tous les acteurs culturels de l'entité en valorisant leur expertise ;
- créer un Centre culturel local, fédérateur de l'action culturelle. Ce centre diffusera l'ensemble des offres culturelles, se dotera d'un outil de communication et viendra en aide aux acteurs actuels et potentiels ;
- augmenter et diversifier l'offre culturelle et événementielle destinée à un large public ;
- s'appuyer sur la qualité de ses deux académies et valoriser leurs quatre domaines d'expertise (les beaux-arts, la danse, la musique, les arts de la parole et du théâtre) ;
- en collaboration avec les académies, les écoles et les associations locales, soutenir les arts et offrir un espace afin de préserver et de mettre en valeur l'artisanat binchois.

## 9. FAMILLE, ENFANCE, JEUNESSE ET SENIORS

La commune est un espace de vie proche de notre quotidien. Ce qui en fait la richesse, c'est qu'elle rassemble des personnes et des histoires de vie multiples.

Cette diversité, c'est à chacun d'entre nous de la préserver, de la développer, de l'exprimer au travers de nos actions. C'est en

**croisant nos expériences, en partageant, en rencontrant l'autre dans sa différence que chacun d'entre nous grandit.**

**Aussi, la majorité compte-t-elle :**

## ● Les familles

- **promouvoir les entreprises d'économie sociale (aides ménagères et aides familiales) payées par chèques service) et via le CPAS, aider les plus démunis (aides familiales, soins à domicile, médiation de dettes, etc.) ;**
- **sécuriser les espaces verts et développer une offre complémentaire d'espaces de détente ;**
- **assurer la publicité des activités sportives, culturelles et autres des cercles, clubs, associations de l'entité.**

## ● Les enfants et les jeunes

- **assurer aux parents l'accessibilité aux consultations, et faciliter la visibilité des actions de l'ONE ;**
- **augmenter le nombre de places en crèches ;**
- **soutenir la création d'une Maison Communale de l'accueil de l'enfance (MCAE) ;**
- **coordonner et développer des synergies entre les acteurs des structures d'accueil extrascolaire (asbl, centres d'expression et de créativité, clubs sportifs, école des devoirs) ;**
- **mettre en place des plaines de jeux gérées par les animateurs de quartier et/ou les maisons des associations et/ou les maisons et centres de jeunes ;**
- **collaborer avec les écoles disposant de plaines de jeux qui mettent ces dernières à disposition ;**
- **mettre sur pied un conseil communal consultatif des jeunes ;**
- **aider les associations et mouvements de jeunes et encourager les synergies ;**

- **favoriser l'ouverture des infrastructures scolaires de quartier en dehors des heures de classe afin d'en faire des centres de vie ;**
- **aider à l'amélioration de la vie en commun avec le concours des animateurs de quartier et les structures mises en place ;**
- **rétablir la collaboration avec Infor Jeunes.**

## ● Les seniors

- **assurer aux seniors la perception de la pension et leur apporter toutes les informations nécessaires et l'aide à l'élaboration de leur dossier ;**
- **mettre sur pied un conseil consultatif communal des aînés ;**
- **maintenir et développer les services et les animations à destination des seniors ;**
- **proposer aux seniors de valoriser leur expérience et de la mettre à disposition ;**
- **développer les services aux seniors et des logements adaptés (assistance à domicile, etc,...) ;**
- **créer également un centre de jour pour seniors ;**
- **augmenter le nombre de lits en maisons de repos dans l'entité binchoise.**

## 10. SPORT

**Le sport est un facteur d'intégration, d'égalité et de promotion de certaines valeurs humaines.**

**La majorité veillera à :**

### ● Des infrastructures performantes

- **créer une cellule sportive locale qui gère les infrastructures sportives, recense les clubs sportifs de l'entité et promeut leurs activités et sert de centrale d'aide administrative fournissant une assistance aux clubs sportifs notamment dans la gestion de leurs infrastructures et dans la constitution de dossiers ;**
- **améliorer les infrastructures appartenant à la Ville et les rendre disponibles pour des activités accessibles à l'ensemble de la population ;**
- **envisager la construction, à l'aide d'un subventionnement de la Région wallonne, d'une nouvelle infrastructure sportive multidisciplinaire et moderne.**

### ● Un encadrement de qualité

- **Organiser à l'initiative de la cellule locale sportive, en synergie avec les clubs sportifs et les écoles, des rencontres entre des moniteurs sportifs multidisciplinaires et les élèves afin d'augmenter l'intérêt des jeunes vis-à-vis des activités sportives ;**
- **mettre tout en œuvre pour assurer le transport des élèves vers la piscine et les autres clubs dans le cadre des activités scolaires.**

## ● Pour la promotion du sport

- encourager la création d'événements sportifs locaux, régionaux, nationaux et internationaux, qu'ils concernent le sport de loisirs ou le sport de compétition ;
- promouvoir, sur l'initiative de la cellule sportive locale, la pratique sportive sous toutes ses formes, encourager des pratiques d'éducation à la santé par le sport et organiser des activités de sport pour tous. Cette cellule développera ses activités en collaboration avec les clubs sportifs de l'entité ;
- favoriser la relance de la course cycliste « BINCHE-TOURNAI-BINCHE ».

### En conclusion...

**Notre équipe est consciente de l'ampleur de la tâche. Le défi n'est pas mince mais il est excitant. Nous le réaliserons à la rencontre, à l'écoute et en partenariat avec les forces citoyennes, associatives, économiques,... de notre entité.**

**Notre volonté est sans faille.**

**Nous nous engageons à travailler, travailler et... encore travailler pour notre Ville, nos Quartiers et nos concitoyens.**